

**Communiqué de presse**

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE : Le jeudi 22 mars 2018 à 21 h**

***Plusieurs entreprises de Dieppe lauréates lors du  
16<sup>e</sup> Banquet des entrepreneurs de la Ville de Dieppe***

*Dieppe (N.-B.)* Le Banquet des entrepreneurs de Dieppe a affiché complet une fois de plus cette année, avec une participation de plus de 340 représentants de la communauté d'affaires de Dieppe qui se sont donné rendez-vous au Collège communautaire du Nouveau-Brunswick - Campus de Dieppe.

Le **Prix de l'Entreprise par Excellence** a été remis à **Jean Coutu**. Jean Coutu est une entreprise de services pharmaceutiques au détail, qui offre au grand public des cosmétiques, de l'épicerie, des services de poste au Canada, des cartes-cadeaux, des vaccins, des médicaments en vente libre et des consultations, juste pour n'en nommer que quelques-uns. Leur objectif est de travailler sans relâche pour améliorer leur capacité à prendre soin de la santé et du bien-être de leur communauté et de ses citoyens. Des maux quotidiens communs, aux conditions changeantes de la vie, ils s'efforcent de fournir des conseils professionnels et courtois. S'entourant d'un personnel hautement qualifié et compétent, ils sont capables de surpasser les attentes de leurs clients. Leurs investissements continus leur permettent de s'adapter aux nouvelles lignes directrices, aux nouvelles tendances et de profiter de la prospérité économique dans un marché en pleine croissance. En tant que chef de file dans le secteur de la pharmacie de détail, ils s'efforceront de maintenir leur position de visionnaires tout en demeurant un partenaire précieux au sein de leur communauté.

Le **Prix de l'Entreprise de services par Excellence** a été décerné à **Champlain Auto Body**. En opération depuis plus de 40 ans, Champlain Auto Body est un centre de réparation de carrosserie indépendant fondé en 1975 et appartenant à la famille Barkhouse depuis 1985. Au même endroit depuis ses débuts, il y a eu une première expansion en 1989, avec une deuxième en 1999. En 2006, ils ont conclu un partenariat avec CSN Collision Centres. L'année 2010 a vu l'intégration des processus LEAN et, en 2013, ils ont commencé à convertir leurs opérations en installations de réparation sous forme de lignes de production. Leur plus récente expansion et rénovation a été achevée en 2016.

L'entreprise **Sky Zone** a remporté le **Prix de l'Entreprise en Émergence**. Sky Zone est la plus grande aire de jeux du Canada Atlantique! Ils favorisent la santé, la forme physique, le bonheur et le plaisir au sein de la communauté grâce au jeu actif. Sky Zone offre une variété de fonctionnalités qui activent toute la famille tout en s'amusant. Ils ramènent la notion que jouer n'est pas seulement pour les enfants, de rester actif est bénéfique pour l'esprit, le corps et puis cela ne veut pas dire un jogging quotidien de dix miles. Que ce soit sur les trampolines ou en testant votre talent sur notre Ninja Warrior Warped Wall, vos jambes et poumons travailleront fort, qui fera sourire vos muscles. Sky Zone s'est donné pour mission de rendre les Néo-Brunswickois plus heureux et plus sains grâce au jeu actif!

Choisie par le public, le gagnant du **Prix Mon Choix**, est **DastousDio**. DastousDio est une entreprise familiale qui est née d'un rêve, qui s'est concrétisé il y a maintenant deux ans.

L'équipe dynamique et dévouée offre des services de coiffure, d'esthétique, ainsi que des massages thérapeutiques. Situé sur l'avenue Acadie, DastousDio s'engage d'offrir à sa clientèle, un service et des produits de qualité supérieure avec touche personnalisée unique pour chaque client.

**P.R.O Jeunesse**, qui célèbre son 10<sup>e</sup> anniversaire cette année, a reçu le **Prix de Distinction**. Depuis le lancement en 2008, P.R.O Jeunesse a aidé à des jeunes à participer à 2 249 activités, ce qui a pu rejoindre plus de 600 jeunes. En 2016, PRO Jeunesse a payé 67 598 \$ aux associations et 6 619 \$ pour des équipements. Ils ont également reçu des placements gratuits ou des rabais des associations d'une valeur de 5 932 \$. Voici un témoignage touchant de la part d'un parent : « P.R.O. Jeunesse a donné l'opportunité à mon garçon de jouer au hockey dans les dernières années. Sans P.R.O. Jeunesse, il n'aurait probablement pas été en mesure d'y participer. Merci du fond du cœur pour lui avoir offert ce beau cadeau! »

**Place aux compétences**, PAC, est un organisme sans but lucratif, qui depuis 2008, œuvre au sein de nos écoles communautaires en collaboration avec différents partenaires. Leur programme permet aux enseignants de monter des projets entrepreneuriaux et d'innover en salle de classe, tout en motivant les élèves. La contribution d'Expansion Dieppe de 2017 au « Fonds d'appui pour le développement de la culture entrepreneuriale en éducation » a permis à 178 élèves de réaliser des projets, dans les six écoles de notre municipalité. Expansion Dieppe est fier de soutenir PAC, car cela offre l'esprit entrepreneurial chez les jeunes futurs entrepreneur-e-s Dieppois. Expansion Dieppe renouvelle son partenariat encore cette année avec la remise d'un don de 3 000 \$.

Selon Louis Godbout, directeur général d'Expansion Dieppe, « *Cette année nous avons été choyés par les diversités des finalistes, tant des entreprises qui font partie du paysage dieppois depuis plus d'une génération, tant par des nouvelles entreprises innovatrices qui y devront y être pour des décennies à venir. Les entreprises finalistes sont toutes méritantes ce qui a rendu la tâche du Jury assez exigeant. L'importance de cette soirée est de reconnaître nos entreprises d'aujourd'hui et encourager les générations futures vers l'entrepreneuriat.* »

-30-

*Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec Marie-France Déraspe, adjointe de direction - Expansion Dieppe, au numéro 506-877-7851.*